



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dons faits par les particuliers

Question écrite n° 102658

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la déductibilité de l'impôt sur le revenu des dons faits au profit de la campagne électorale de candidats aux élections législatives. Dans la mesure où le fils d'un candidat effectue un don pour la campagne électorale de son père, elle souhaiterait savoir si ce don est déductible selon que, d'une part, le fils est imposé séparément ou, d'autre part, les revenus du fils sont l'objet d'une déclaration commune avec celle de ses parents.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102658

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 août 2006, page 8974